



DE

GRANDS PROJETS

pour nous relier

LE PAYS DE LUNEL

investit

45 M€



ÉCONOMIE



ENFANCE



SPORT



ENVIRONNEMENT

www.paysdelunel.fr

LE PAYS DE LUNEL INVESTIT 45 MILLIONS D'EUROS POUR LE TERRITOIRE

LES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ONT DÉFINI LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI) 2021-2026. SERVICES À LA POPULATION, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE SONT LES TROIS PRIORITÉS DU MANDAT.

À mi-chemin entre les agglomérations de Montpellier et Nîmes, le Pays de Lunel se doit de mettre en valeur son emplacement stratégique et de renforcer son attractivité. Dans ce cadre, trois priorités ont été définies à l'échelle du mandat. Premièrement, renforcer les services à la population

en développant des équipements de qualité. Deuxièmement, poursuivre le développement économique en aménageant d'ici 2026 de nouvelles infrastructures pour booster l'activité et accompagner les acteurs du territoire. Enfin, accélérer la transition écologique.



Pierre Soujol
Président de la
Communauté de
Communes du
Pays de Lunel
Maire de Lunel



SERVICE À LA POPULATION 22,7 M€



COMPLEXE AQUATIQUE

Ce nouvel équipement pourra accueillir plus de public pour l'apprentissage scolaire, les associations sportives et le loisir. Il sera conçu selon une approche environnementale innovante.



MAISON DE L'INSERTION ET DES SOLIDARITÉS

Elle accueillera les services de la Mission Locale Jeunes (MLJ). Une réflexion est en cours pour intégrer d'autres structures similaires et créer un lieu unique.



ALSH INTERCOMMUNAL

Afin de répondre à la dynamique en la matière, un accueil de loisirs va être créé au nord du Pays de Lunel en complément des 5 structures déjà existantes.



RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Dans le cadre de l'extension des locaux du service enfance à Lunel, un espace dédié sera consacré au RPE afin de répondre à une demande croissante des familles.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 10,4 M€



ZAE PORTES DU DARDAILLON

Cette nouvelle zone d'activité économique située à Lunel, pourra accueillir 30 à 50 entreprises. Elle sera qualitative, exemplaire en matière d'environnement et source de création d'emplois.



REQUALIFICATION D'UNE ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (ZAE)

Une enveloppe annuelle est dédiée à l'amélioration des voiries des ZAE existantes. Une opération spécifique de réhabilitation totale sera également réalisée sur l'une d'entre elles. L'éclairage, les espaces verts ainsi que les déplacements doux seront repensés afin d'en faire un modèle qualitatif.



MAISON DE L'ÉCONOMIE

Le Pôle Entreprendre va être rénové et transformé en Maison de l'Économie afin d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des chefs d'entreprise et d'étoffer l'offre de service dont ils ont besoin au quotidien.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

7,4 M€



LUTTE CONTRE LES INONDATIONS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

La collectivité participe au financement de la lutte contre ce phénomène naturel, aux travaux de protection de ses communes ainsi qu'au programme d'assainissement de l'étang de l'Or.



PISTES CYCLABLES

De nouvelles liaisons cyclables seront mises en service afin de renforcer l'interconnexion entre les villes et villages et poursuivre le maillage du territoire en déplacements doux.



DÉCHÈTERIE DE VILLETTELLE

Le nouveau site, d'une superficie 3 fois supérieure (10 000 m² au lieu de 3 000) remplacera celui de Saturargues. Doté d'une dizaine de flux pour les particuliers, il ouvrira ses portes en juin 2022.



MOYENS GÉNÉRAUX

4,4 M€



AGRANDISSEMENT DU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Afin d'offrir un meilleur accueil aux usagers et de faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite, celui-ci sera déplacé au rez-de-chaussée du bâtiment.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUNEL COMPTE UNE POPULATION TOTALE DE 51 565 HABITANTS EN 2022.



COMMENT EST-IL FINANCÉ ?

Le financement du PPI se divise en 3 tiers :

- Autofinancement à hauteur de 2 M€ par an
- Subventions de l'État
- Emprunt bancaire qui est volontairement limité à un tiers afin de préserver la capacité d'investissement future du territoire.

Le PPI n'induit aucune augmentation de la pression fiscale.



DÉMÉNAGEMENT DES SERVICES TECHNIQUES

Ce transfert permettra de moderniser les installations qui permettent aux agents d'intervenir sur l'ensemble du territoire pour les besoins de la Communauté et ses communes.

L'ÉQUIPE COMMUNAUTAIRE



Le Plan Pluriannuel d'Investissement est le fruit d'un travail collectif élaboré par Pierre Soujol, président de la Communauté de Communes du Pays de Lunel, les treize vice-présidents (de gauche à droite) : Christophe Calvet, Jean-Pierre Berthet, Laurent Ricard (conseiller communautaire), Hervé Dieulefès, Jérôme Boisson, Jacques Gravegeal, Pierre Griselin, Fabrice Fenoy, Patrice Speziale, Jean-Jacques Esteban, Denis Devriendt, Martine Dubayle-Calbano, Isabelle de Mongolfier, Loïc Fataccioli.





**CHAQUE PROJET SERA ÉCONOME
EN ÉNERGIE ET RÉALISÉ DANS
UNE DÉMARCHE RESPECTUEUSE
DE L'ENVIRONNEMENT**

Communauté de Communes du Pays de Lunel
ZAE Luneland
152 chemin des merles - 34400 Lunel
Accueil 04 67 83 87 00

www.paysdelunel.fr